



L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs démineurs

L'Enthousiasme est la seule vertu. Commandant Philippe Tailliez.

16 MARS : DEBUT DES OPERATIONS DE DEMINAGE DE LA RADE DE TOULON

OPÉRATION « MÉLANIE »

D'importantes mesures de sécurité seront prises à cette occasion



Déminage d'un chaland coulé en rade de Toulon. Mars-juin 1965
De Pierre DUPUCH (pld N° 301)

...régionale, notre journal République avait annoncé le premier la présence en rade de Toulon, par 24 mètres de fond, d'un chaland contenant 27 mines de 900 kilos chacune. Un dangereux dépôt sous-marin datant de la dernière guerre — et non loin de l'arsenal de Toulon ; et la zone concernée a été balisée à l'intention des plongeurs.

...pendant, un problème se pose pour la Marine nationale : celui de l'enlèvement de ces mines.

En effet, il n'est pas possible de conserver en rade-abri ces mines. D'autant plus que l'on ne sait pas dans quel état se trouvent ces engins.

... nous avons appris officiellement hier que les opérations

commenceront le 16 mars. Ces opérations, toujours délicates, seront effectuées par les plongeurs-démineurs de la flûte Esdra et par l'équipe spécialisée de la Pyrotechnie Maritime. Plongeurs, démineurs et personnel de la « Pyro » ont l'habitude du déminage. Et de telles opérations, ils sont souvent appelés à les mener à bien sur notre littoral où les traces de la dernière guerre n'ont pas toutes disparu.

Pour de tels hommes, il s'agit d'une mission entrant dans le cadre de leurs activités militaires ou professionnelles.

Pourtant, en raison de l'emplacement du chaland et de sa dangereuse cargaison, il va de soi que l'autorité maritime a décidé de prendre de sérieuses mesures de sécurité.

...matin, de 7 h. à midi. Il s'agit d'enlever les mines une par une (en principe une mine par jour) et de les transporter au large pour les immerger au sud du Cap Cepe par 1.000 mètres de fond.

La zone intéressée par le déminage sera par conséquent interdite à la navigation, afin que les équipes et les plongeurs-démineurs puissent travailler sans être gênés.

Les bateaux assurant un trafic en rade (par exemple les bateaux assurant le service de voyageurs vers Saint-Mandrier) partiront du Quai de l'Horloge dans l'Arsenal. Ainsi, et grâce à un détour, ils éviteront la zone interdite.

En outre, toutes les baignades seront interdites dans la zone qu'elle de Saint-Mandrier.

Comme nous l'avons dit plus haut, on estime qu'il sera possible d'enlever une mine par jour. Mais il faudra tenir compte des conditions atmosphériques et de l'état de la mer.

L'ECHO DES GRANDS FONDS

L'amicale des plongeurs demineurs

SOMMAIRE

2. *Sommaire*
3. *Le mot du Président*
4. *Nos disparus / Informations*
5. *Carnet rose*
6. *Les mines marines, une menace toujours d'actualité*
7. *Opération « Mélanie »*
12. *Convocation AG Nationale de Cherbourg*
15. *Section Atlantique*
19. *Section Manche Mer du Nord*
24. *Section Méditerranée*
31. *Messagerie / Petites annonces*
33. *Affiche*
34. *Tribal Kat « le rêve assassiné »*
35. *Nostalgies / Souvenirs*

Directeur de publication :

Emile Jean SEVELLEC

Directeur de rédaction

Didier DAMIENS

Rédaction : Emile Jean SEVELLEC

Jean Michel BOLLUT

Francis GENY

Réalisation : Jean Michel BOLLUT

AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS

<http://a.plongeursdemineurs.free.fr/>

| | | | |
|-----------------|--|---|--|
| Président | : Didier DAMIENS 1, rue Michelet 59139 WATTIGNIES | Tel : 0628802225 | didami263@gmail.com |
| Vice-présidents | : Jean Michel BOLLUT 3, le damet 50340 HELLEVILLE Emile Jean SEVELLEC C49b, R. de l'océan 29217 PLOUGONVELIN Jean François PATE 66, Avenue Jean Giono 83130 La Garde | Tél. : 02.33.52.95.85 Tél. : 09.64.02.41.03 Tél. : 04.94.61.40.17 | jbollut@wanadoo.fr ejsevellec@wanadoo.fr jf.pate@wanadoo.fr |
| Trésorier | : ROGERIE Julien 24 allée des Goélands 50460 Querqueville | Tél :02 33 93 64 73 | rogeriefamily@yahoo.fr |

Le mot du Président

Le Président national, adhérent de la section Manche Mer du Nord



Mes chers camarades

L'année est déjà bien entamée, les assemblées générales des sections ont eu lieu, et au vu des procès verbaux on peut dire que notre association se porte bien tant tant au niveau moral qu'au niveau financier.

Notre assemblée générale nationale aura lieu cette année le 30 juin à Cherbourg, c'est un moment fort de la vie de notre amicale et j'espère avoir le plaisir d'y rencontrer le plus grand nombre d'entre vous ; le G.P.D nous recevra durant cette manifestation et nous présentera les nouveaux matériels en service, ce sera, j'en suis sûr un moment très intéressant car de nombreuses innovations technologiques sont intervenues ces dernières années concernant notamment les appareils respiratoires de plongée.

D'ici là, je vous souhaite de patienter dans l'enthousiasme car n'oubliez pas que c'est la seule vertu.

Didier DAMIENS

Attribution de la prime d'embarquement

Source l'Officier Marinier
Février mars 2012 N°337

Un article de « VAR MATIN », publié le 31 décembre 2011 sur la « rationalisation » de la prime d'embarquement, puis sur le « Le Télégramme de Brest », a semé le trouble chez les officiers mariniers en activité et en retraite.

Après renseignements pris auprès de l'Etat Major de la Marine, il s'agit de la mise en œuvre du logiciel interarmées « Louvois » au 1^{er} octobre 2011, concernant l'ensemble des soldes, qui applique strictement pour la marine :
- le décret n° 51-1208 du 16 octobre 1951, fixant le

mode de calcul des majorations pour service à la mer,
- et les décrets du 8 avril 1923 et du 22 octobre 1929, portant règlement sur la solde des marins du corps des équipages de la flotte.

L'article 1 du décret premier cité dit, : Extrait « les personnels de l'armée de mer embarqués à bord des bâtiments de l'Etat ou de commerce... / ... ont droit à une majoration journalière pour service à la mer... ».

L'interprétation qui en ré-

sulte veut donc dire que seul le personnel effectivement embarqué à bord d'un bâtiment de la marine perçoit la prime à la mer.

Cette restriction malgré tout, nous amène à être vigilant sur la prime de nos camarades embarqués.

Nous restons attentifs, car il serait inacceptable que cette majoration légitime soit remise en question.

(Réf. : www.legifrance.gouv.fr)

Le BUREAU NATIONAL

Nos disparus

Pierre BOBIN, est décédé le 14 Février 2010. Mécanicien. En 1953/54, plongeur de bord à l'école de plongée, breveté Plongeur-Démineur (Badge 134) le 8 juillet 1956, il est parti au 2^{ème} GPD à Brest.

Nous remercions madame BOBIN et sa fille qui nous ont donné quelques photos de Pierre



J'ai le regret de vous annoncer le décès, jeudi 19 janvier 2012, de notre camarade **Joseph FABREGUES**, plongeur démineur n° 313 du cours n°26 de février 1963.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 23 janvier 2012 .

En votre nom nous prendrons part à la douleur de la famille et avec le drapeau de l'Amicale nous lui rendrons un dernier hommage .



J'ai le regret de vous annoncer le décès, jeudi 25 février 2012, de notre camarade **James BEGUIN** plongeur démineur n° 238 du cours n°19 de août 1959

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 01 mars 2012 à Tour.



Messagerie / Carnet rose



C'est avec beaucoup de joie que nous vous faisons part de la naissance de « Jack RAOUL » le 11 janvier 2012 à Abu Dhabi. La courageuse maman et l'enfant se portent à merveille.

Jack est physiquement très représentatif de son mixage « Sino-Breton » que nous essaierons également de préserver sur le plan culturel.

A l'instar de son père et de ses deux grand frères, peut-être nous fera-t-il l'honneur, lui aussi, de servir sous les drapeaux et pourquoi pas au sein de la prestigieuse famille des Plongeurs Démineurs... !?

Jean-Luc & Hui RAOUL



Un plongeur démineur grand père 2 fois à 3 mois d'intervalle:

>

Le capitane de frégate Thierry Avice (PLD 704) en poste de coopérant pour l'action de l'Etat en mer dans la marine Togolaise est grand père 2 fois à 3 mois d'intervalle. En effet, sa fille Marion et son beau fils Antoine Provost ont eu un petit garçon, Loan, le 12 octobre 2011. Ensuite c'était au tour de Carole, la fille aînée de Thierry et l'épouse de Vincent Bureu (PLD 1282), de mettre au monde la petite Maëlie le 13 janvier 2012. Les grenouilles sont nées, la relève est assurée!



Loan avec son grand père sa mère et sa marraine

Maëlie avec son père et son arrière grand mère



LES MINES MARINES, UNE MENACE TOUJOURS D'ACTUALITE

Beaucoup d'études sur les menaces maritimes envisagent l'utilisation d'une arme redoutable : la mine. Ses nombreux avantages (prix raisonnable, pouvoir destructeur considérable, effet psychologique majeur, fonctionnement par tous les temps, etc.) sont de nature à séduire une clientèle nombreuse...

Quittons l'univers des prévisions pour nous plonger dans une approche de la stratégie qualifiée « d'historique » par le professeur Courteau-Bégarie, c'est-à-dire s'appuyant sur l'étude de cas concrets. Prenons celui, encore « chaud », de la crise libyenne et examinons comment les aspects de la guerre des mines y ont été abordés. Quels enseignements pouvons-nous en tirer ?

LA DUALITE DU DOMAINE DE LA GUERRE DES MINES

La guerre des mines, c'est une double science : celle du minage et celle du déminage.

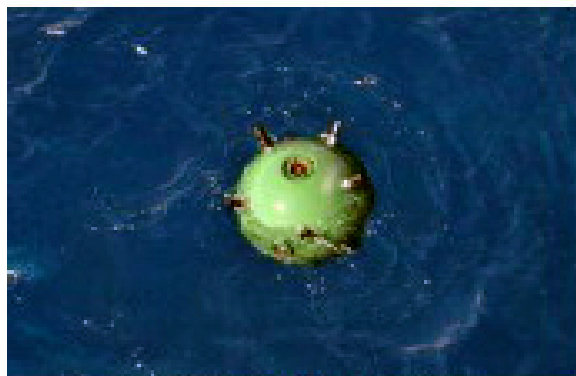
Le concept englobe les deux notions. Dans ce cadre, une première question se pose lorsqu'un conflit éclate sur un théâtre comprenant une façade maritime : est-il pertinent d'utiliser des mines ? Le minage c'est une des formes les plus simples de la stratégie de déni d'accès. Ses objectifs sont variés mais confèrent à l'Etat qui pratique le minage un fort ascendant moral : retarder ou stopper le trafic maritime, interdire l'accès de certaines zones aux forces expéditionnaires adverses, bloquer un port, forcer l'adversaire à modifier ses routes maritimes, l'obliger à consacrer des moyens à la lutte contre les mines, à protéger ses ports, le démoraliser...

Fallait-il utiliser des mines marines en Libye ou non ? Les forces de Kadhafi n'ont pas hésité à recourir à ce moyen, mais dans des proportions très limitées compte tenu de la supériorité en mer des Alliés de l'opération OTAN Unified Protector. Il faut aussi constater, même si la réglementation internationale encadre sans le bannir l'emploi des mines en mer, que l'utilisation de ce type d'armes est politiquement risquée car la frappe est aveugle et peut donc apparaître comme « barbare ».

UNE RENTABILITE ETONNANTE CONFIRMEE

La « rentabilité » (effet produit pour un faible coût) des mines fut une nouvelle fois étonnante (à faire rêver n'importe quel directeur financier...).

Très peu de moyens militaires maritimes ont été mis en œuvre pour le minage par les forces de Kadhafi. Pourtant, l'utilisation de quelques mines (mouillées au hasard) a produit des résultats significatifs. Leur simple présence a perturbé la circulation maritime, nécessité de mobiliser des forces navales alliées dédiées et de faire appliquer des mesures de précaution à proximité des côtes. Citons l'exemple du blocage des ravitaillements humanitaires du port de Misratah, à cause d'une mine dérivante, pendant trois jours, temps



Mine dérivante devant Misratah (Libye)

nécessaire pour les opérations de déminage du port. La menace demeure et elle durera jusqu'à ce que l'on soit certain que toutes les mines ont été détruites ou neutralisées. Un doute subsiste sur les zones susceptibles d'avoir été minées. Le principe d'incertitude en stratégie navale, cher à l'amiral Labouerie, est nettement du côté de celui qui mouille les mines.

L'EVOLUTION VERS DES EEI MARINES

Très utilisé dans les conflits asymétriques comme l'Irak ou l'Afghanistan, employé par le faible contre le fort, l'engin explosif improvisé (EEI) cause des pertes humaines considérables dans les affrontements terrestres. Les formes d'utilisation sont très variées (attaques suicides, piègeages d'itinéraires ou d'installations...).

Or, la transposition de ce mode d'action dans le domaine maritime a été observée lors du conflit libyen. Une embarcation bourrée d'explosifs a ainsi été interceptée devant le port de Zueig.

L'utilisation répétée d'engins explosifs improvisés, comme cela est le cas en Afghanistan en milieu terrestre, ne s'est pas produite en mer pendant ce conflit, pourtant l'impulsion initiale était bien là mais le temps et les moyens ont sans doute manqué.

Au bilan, les forces alliées sont restées maîtresses du littoral et de la haute mer. Cependant, l'emploi même très limité de mines ou d'engins explosifs improvisés par les forces de Kadhafi a nécessité un effort d'adaptation du dispositif maritime combinant la mise en œuvre de mesures préventives et un renforcement des capacités de lutte contre les mines. Cette action s'est poursuivie après la fin du conflit avec les plongeurs démineurs de l'Achéron.

auteur/origine le CESM—Brèves Marine N° 139 du 14 décembre

OPERATION « MELANIE »

Déminage d'un chaland coulé en rade de Toulon mars-juin 1965
De Pierre DUPUCH (pld N° 301)

Je dédie ce compte-rendu de l'opération « MELANIE » à cinq participants du 3ème Groupe de Plongeurs Démineurs qui, depuis sont partis pour leur dernière plongée : LAVOINE, HERTAULT, PARYS, PANNETIER, SEGALA.

Gardez-nous une place dans les eaux limpides du paradis car, tôt ou tard nous vous rejoindrons et nous aurons toute l'éternité pour évoquer chacun nos souvenirs de nos plus belles années.

Amicalement,
Pierrot



DOCUMENTATION

Souvenirs et documents personnels.
Compte-rendu de l'opération par la Pyrotechnie Maritime Toulon.
Coupures de presse journal « La République du Var ».
Photos, collection particulière Pierre Dupuch.
Schémas, croquis, plans origine Pyro.
Dessins, Pierre Dupuch.

Il y aura bientôt 47 ans démarrait l'opération de déminage MELANIE. Nom donné à l'opération d'enlèvement de vingt sept mines allemandes L.M.B., d'un chaland coulé en rade de Toulon à 300 mètres dans le sud-ouest du quai des hydravions (atelier torpilles de l'arsenal du Mourillon).

Ce chaland a été découvert au cours d'un sondage de rade destiné à baliser une chenal d'accès aux porte-avions américains vers les grands bassins Vauban.

Au cours de ces relevés de fond, le chaland a été découvert le 07 janvier 1965, le jour de la Ste Mélanie, par le S/M 1 Pierre DUPUCH du 3^{ème} Groupe de Plongeurs Démineurs.

Les relevés de fond s'effectuaient en pendeur, à l'air avec masque Pinnocchio muni du téléphone sous-marin Erus. Le plongeur signalait à l'équipe de surface la nature du fond et la profondeur toutes les cinq minutes. Lors de la découverte de l'épave, j'étais en fin d'autonomie d'air et n'ai pu faire qu'une visite rapide et succincte de celle-ci. L'après-midi, une équipe du 3^{ème} G.P.D., en DC55, a visité le chaland et découvert que celle-ci contenait 27 mines L.M.B. La découverte a été signalée par message 07 16 26 Z, d'ESDRA III à Marine Toulon.

Le lendemain, les plongeurs de la pyrotechnie maritime, effectuaient à leur tour une visite de chaland. Ces premières reconnaissances ont montré que celui-ci était coulé à plat sur le fond en direction nord- sud à 13 mètres d'immersion.

Certaines de ces mines LMB portaient des fourchettes de sécurité en bon état sur l'amorçage, d'autres en mauvais état, et certaines pas de fourchettes du tout.

Il était donc vraisemblable que le chaland avait coulé au cours du transport de ces mines, et qu'un choc minime pouvait provoquer la mise en place de la boîte-amorce. Les piles et contacteurs magnéto-acoustiques enfermés dans un boîtier étanche étaient susceptibles d'être bien conservés et donc, de provoquer une explosion.

L'explosion d'une seule mine pouvait provoquer l'explosion de tout le chargement soit : 700 kg X 27=18900 kg d'explosif, ce qui provoquerait un ras de marée de cinq mètres jusqu'à la Seyne- sur Mer.

Lors de la conférence du 11 janvier 1965, tenue à la Majorité Générale, la Pyrotechnie a été désignée comme maître d'œuvre pour l'enlèvement de ces mines. L'opération sera menée avec le concours du 3^{ème} G.P.D aux ordres de l'E.V ROY.

Cette opération a conduit la pyro à faire suivre à ses plongeurs un stage d'accoutumance au DC 55 à l'école de plongée. C'est ainsi que je me suis trouvé désigné par l'EV1 ROY, avec le QM1 CAVAREC, pour former ces plongeurs à l'école de plongée sous les ordres directs du Capitaine de Corvette CLUZEL, commandant par intérim la dite école après le décès du Capitaine de Frégate BONZON mort en service commandé le 23 octobre 1964.

Cette désignation a tenu compte du fait que CAVAREC et moi habitions les plus près de l'école, la Seyne pour YFFIC, les Sablettes pour moi.

Sur sept plongeurs de la Pyro, trois ont été déclarées inaptes aux mélanges oxy-azote et les quatre ayant effectué ce stage : Mrs DUC, GRENN, ROMEZIN et SALA.

Cette formation à l'utilisation du D.C55 et de l'oxygène s'est très bien déroulée du 15 février au 6 mars 1965, ces quatre pyros étant des plongeurs confirmés, l'ambiance était chaleureuse quoique sérieuse. CAVAREC et moi étions chargés de la formation technique et pratique, le Cdt. CLUZEL et le médecin de l'école assurant la formation théorique. En somme un cours accéléré de B.E démineur, avec les deux plongées de nuit par semaine. Le QM1 CAVAREC étant admis au cours de B.S démineur ouvrant le 1^{er} mars, c'est le Maître SODANO qui le remplacera jusqu'à l'issue du stage.

Sur le plan matériel concernant l'opération MELANIE, la Pyro a fourni, embarcations, radeau de relevage, appareils de relevage, pinces, manilles, bouts divers, explosifs etc..., ect...

En appui des quatre plongeurs pyro, le 3^{ème} G.P.D ayant participé à « MELANIE » sont, avec leurs grades de l'époque :

E.V1 : ROY chef du 3^{ème} G.P.D

Maître : PANNETIER, LANDRE, TALEC, SODANO

S/M 1 : BARBE, DUPUCH, ETIENNE, HEURTAULT, PARYS.

S/M 2 : QUINTAINE

Q/M 1 : CECCHINI, DEPOIX, GOUGE, LAVOINE, MONNIER, SEGALA.

Le Q/M 1 BREHIER, affecté à la cloche d'entraînement des sous-marins, venait, quand il était disponible, nous aider dans cette mission, car les autres tâches demandées au G.P.D étaient bien assurées !

L'équipe GPD était présente tous les jours sur zone à 07 heures et rentrait à la base à la fin de l'opération (noyage de la mine par grand fond.)

Ce système de rotation des plongeurs, initié par l'EV1 Roy, a permis à tout le personnel du groupe de participer à tour de rôle à cette mission.

Personnellement, j'aurai le plaisir d'élinguer la première mine avec PANNETIER le 17 mars 1965, ainsi que la dernière le 14 juin 1965, entre ces deux mines j'en aurai « sorti » 11.

Chaque jour, pendant l'opération d'enlèvement, la rade de Toulon était interdite de navigation et de plongée : la fin d'interdiction était signalée par un coup de canon à blanc tiré du Jean-Bart.

Avant le début de l'opération, le 6 février 1965, le G.P.D a procédé au déplacement d'une mine LMB trouvée à Tamaris, vers la rade des vignettes pour sa destruction par pétardement.

Sur les 27 mines, seules deux furent « pétardées » devant le Canier, les autres furent noyées par grand fond (800 mètres environ).

Déroulement d'une séance type de travail :

L'ensemble nautique de la pyro, trois embarcations et un zodiac, venait se mettre en place sur les quatre coffres situés de part et d'autre du chaland, ainsi que la baliste et un zodiac du GPD

Une première équipe de plongeurs (pyro-gpd) reconnaissait la mine à enlever et balisait celle-ci avec un flotteur.

La position du radeau de relevage était réglée par ces plongeurs, de façon à déplacer celui-ci à l'aplomb de la mine.

Une deuxième équipe de plongeurs procédait à l'élinguage de la mine, fixation du bout de relevage et du câble de remorquage porteur du coupe-câble, ainsi qu'à la mise en place sur l'empenage de la mine d'un jalon de queue destiné à surveiller le non-décrochage de la mine en cours de transport.

Une troisième équipe de plongeurs marquait la mine du lendemain, contrôlait que tout était OK, plaçait des témoins de choc en cuivre recuit entre les mines pour constatation de chocs éventuels entre-elles au moment du relevage.

La mine étant accrochée sous le radeau, l'ensemble du dispositif se dégageait de la zone et faisait route vers le secteur de noyage. Chaque embarcation était munie d'un pavillon rouge et la vedette d'escorte de la Gendarmerie Maritime d'un pavillon noir en tête de mat. La période pendant laquelle l'interdiction de circuler en rade était marquée par les signaux suivant :

- Trois boules noires superposées hissées au sémaphore de Cépet

Une flamme noire :

Sémaphore de Cépet, vigie de la direction du port, vergue tribord du Jean Bart, mat du mole de la grande jetée, bâtiment mouillé en rade des Vignettes.

Après deux heures de navigation environ, la mine était larguée par grand fond à l'aide du coupe-câble actionné à distance par l'exploseur.

Ces opérations de remorquage ont été quelque fois perturbées par le mauvais temps ou pour des raisons extérieures, secteur de noyage occupé par des manœuvres, et deux mines sur les vingt sept, ont été déposées au Canier pour pétardement ultérieur (après un délai de six jours rendu nécessaire par possibilité de déclenchement des mécanismes à temps de durée de six jours).

Quelques difficultés ont surgi au cours de cette opération :

Mauvais temps rencontré surtout en avril, même en mai et début juin. Le vent d'ouest interdisait le remorquage au-delà du cap Cépet et le vent d'est, la sortie de la rade.

Travail difficile dans le chaland pour les plongeurs, pas ou peu de visibilité, obstruction de tôles et de poutres métalliques gênant le relevage des mines. Quatre séances d'enlèvement de ces ferrailles furent nécessaires pour pouvoir continuer le relevage des mines dans de bonnes conditions. Les chocs produits sur les mines au cours de ces enlèvements de ferrailles ont conduit à arrêter l'opération pendant six jours par mesure de sécurité.

La mine 27 présentait une rupture dans le plan de l'axe vers le centre. Cette mine a été conservée pour la fin de l'opération et n'ayant pu être pétardée sur place à cause de la proximité des bassins Vauban et de l'arsenal du Mourillon, a été enlevée en deux temps :

Mise en place de deux pinces simples sur la mine, relèvement et dépôt de celle-ci dans un filet à l'extérieur du chaland.

Après un délai de six jours, une plongée sur la mine a permis de constater que la manœuvre précédente avait fini de la désemparer en quatre tronçons :

- L'empennage
- Le mécanisme
- La partie centrale avec les amorçages
- La partie avant

Le mécanisme ayant été récupéré, les trois autres morceaux ont été placés dans un filet amarré sous le radeau et noyés par grands fonds.

Le mécanisme s'est avéré être en bon état de conservation. Les neuf piles ont été testées, leur tension indiquait encore 0.5 volts. Cette analyse faite sur la seule mine en mauvais état laisse supposer une conservation encore bien meilleure pour les piles des autres mines.

Cette opération de déminage est l'une des plus importantes menée en coopération par la pyrotechnie maritime et la Marine Nationale dans les eaux françaises. Le seul précédent est l'opération Ste GENEVIEVE, menée après la guerre par la pyro et une société de plongée privée.

L'opération MELANIE s'est terminée sans incident, la pyro a mené l'entreprise avec ses propres moyens et le concours du 3^{ème} GPD dans des conditions difficiles et pénibles, surtout pour les plongeurs. La pyrotechnie étant responsable des opérations, la direction de celle-ci a été confiée à l'Ingénieur Principal du Génie Maritime DE KORBUT, assisté de M. DUBES, chef de travaux et de l'E.V1 ROY, chef du 3^{ème} GPD, représentant également le Capitaine de Frégate MARIE, commandant de la 3^{ème} ESDRA.

Je ne sais si l'opération a été prise au sérieux en « haut lieu », vu qu'il n'y a eu aucun incident durant ces quatre mois, ce qui prouve le sérieux, la compétence et la haute technicité de tous les participants pour une opération tout de même assez « pointue ». Aucune récompense n'a été attribuée au GPD, malgré les demandes du C.F MARIE commandant la 3^{ème} ESDRA.

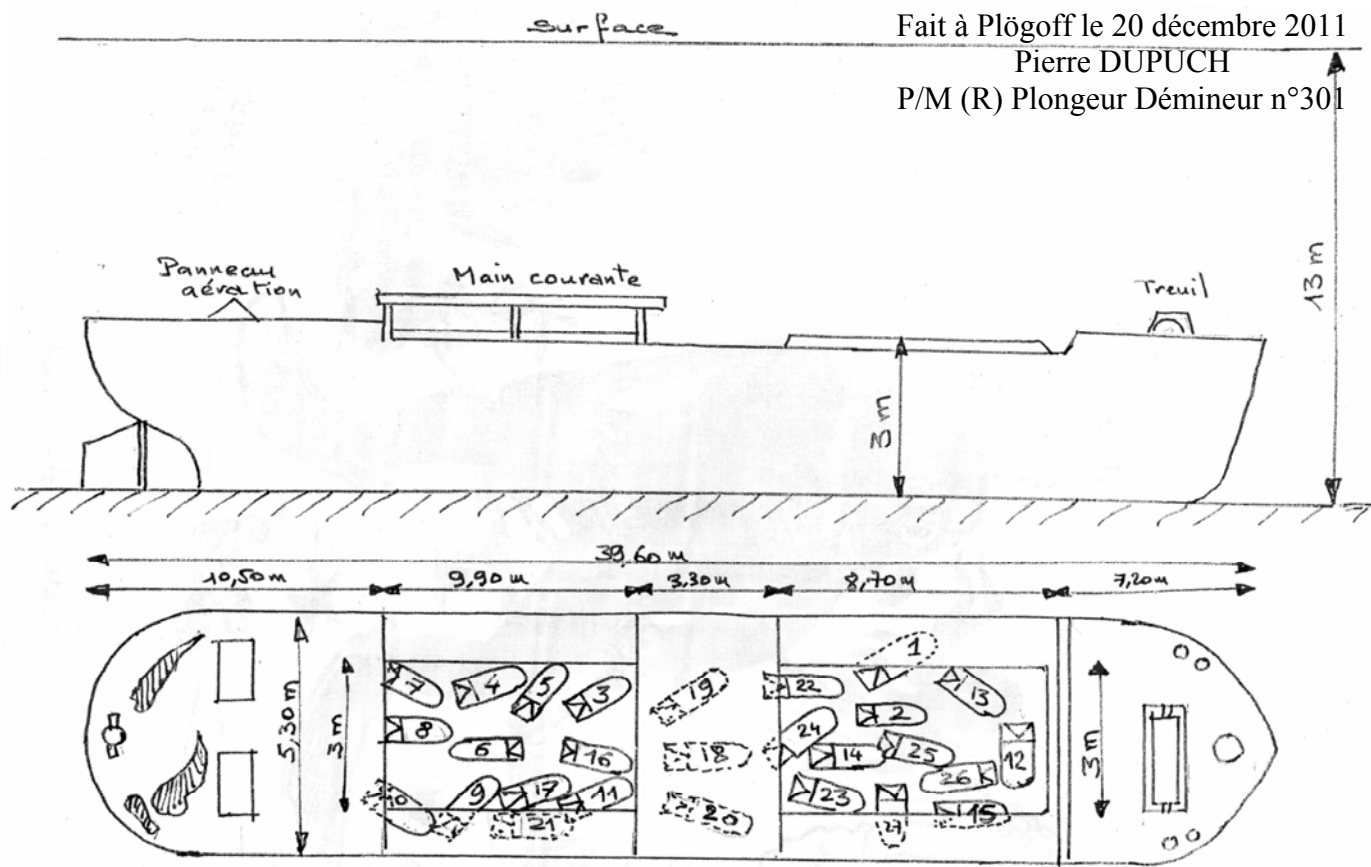
Seul un petit bout de papier intitulé « témoignage de satisfaction » signé du ministre des armées de l'époque nous est parvenu en janvier 1966.

L'Amiral EVENOU, préfet maritime de la 3^{ème} région, s'est déplacé à la pyro pour féliciter les plongeurs, il n'a pas daigné faire le même geste envers nous. Nous ne courrions pas après les médailles ou les remerciements, mais un peu de considération des autorités maritimes nous aurait tout de même fait plaisir.

Malgré cela, nous avons la satisfaction du devoir accompli et l'amitié qui perdure malgré les années prouve, s'il en était besoin, la solidarité des liens qui nous unissent.

Je voudrais louer ici la parfaite harmonie qui a régné entre plongeurs et plongeurs démineurs du 3^{ème} GPD, nous avons beaucoup appris au contact des uns des autres, des liens d'amitié se sont tissés entre nous, et je remercie ici mes amis pyros qui m'ont fourni photos, documents, compte rendu de l'opération et documentations diverses sans lesquels je n'aurais pu mener à bien la rédaction de cet article, presque 47 ans après avoir vécu et participé à cette belle opération.

Soyons fiers de notre spécialité, 1390 PLD en 58 ans seulement, cela prouve simplement que nous avons tous bien gagné notre bel insigne.



Le chaland d'après croquis Pyro.



Une équipe du 3^{ème} GPD

De gauche à droite :

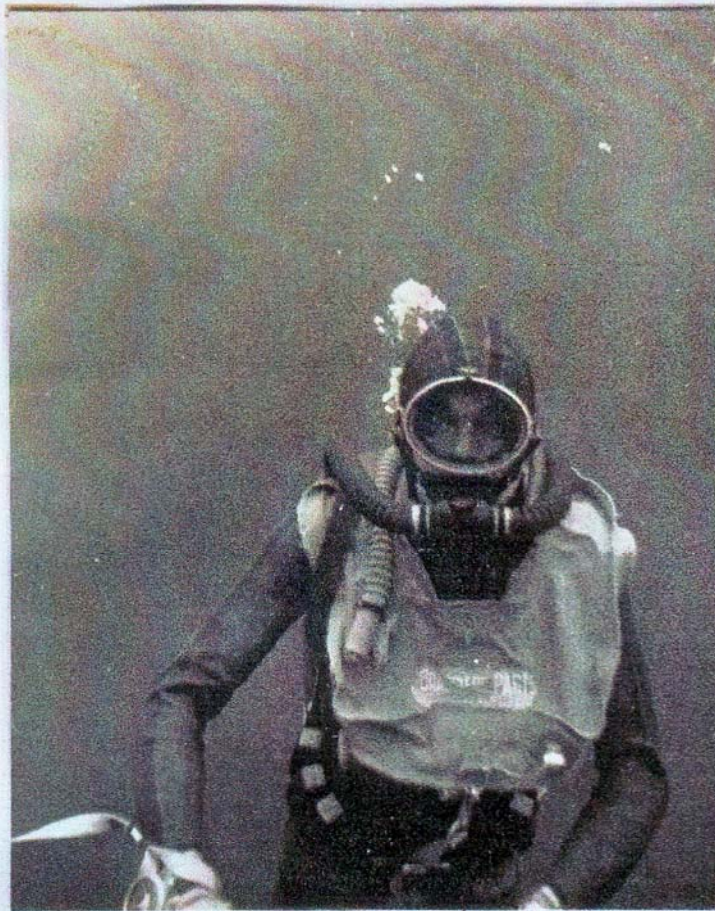
Qm2 Lavoine,

SM Dupuch,

Mtre Talec,

EV1 Roy,

SM2 Segala



Dupuy. Ile du Levant 16 Mars 1965
Photo 35. GPD Collection P. Dupuy

Début de
 "l'opération-sécurité"
 en rade de Toulon

**UNE MINE
 ALLEMANDE
 de 900 kilos
 ENLEVÉE**

par les plongeurs
 de la marine

PAVILLON NOIR

Un chaland chargé de mines sous-marines a été repéré devant les quais de l'arsenal marseillais. Il y a là, à une profondeur de vingt mètres, une puissance de destruction considérable au-dessus de laquelle passent et dépassent des navires depuis 1944.

Ce chargement endormi sous les eaux a gardé intacts ses forces explosives. Il faudrait peu de chose pour déclencher la catastrophe, ce qui explique les mesures exceptionnelles de sécurité pendant les opérations de déminage actuellement en cours d'exécution.

Le pavillon noir a été hissé sur les vedettes qui assurent la police de la mer. Et sous cette couleur de deuil, ceux que l'on appelle les démineurs, enlèveront ces mines les unes après les autres pour les noyer dans les grands fonds du large où elles se désagrégeront avec le temps. On l'espère du moins. Il faut au moins un siècle pour neutraliser ces diaboliques explosifs. On a malins exemples de leur durée. Que d'abus enterrés lors du premier conflit mondial et qui paraissent inoffensifs, ont été ramenés au jour d'objets qui noient des enfants.

Les mines sous-marines sont plus dangereuses encore, car elles peuvent être acoustiques, hydrostatiques, magnétiques ou portantes à peine frocées. Il suffit donc d'une vibration sonore, de les changer de niveau d'immersion, d'un heurt même léger, d'un champ magnétique, pour déclencher une explosion en chaîne. Aussi faut-il les remarquer en immersion, au niveau où elles étaient coulées au moment de l'opération de déminage.

On a parlé à ce propos du « Salaire de la peur ». Avec cette opération de déminage, nous nous trouvons en effet devant une version marine de l'œuvre d'Arnaud.

La connaissance des périls engendre toujours la peur. Et le démineur est d'autant plus sûr de son œuvre qu'il sait où il va et ce qui l'attend à la moindre défaillance.

Ces équipes de déminage, qui

appartiennent à la Pyrotechnie, sont peu connues. Il faut être que rien ne les signale à l'attention publique. Aucun communiqué revendicatif n'a piqué la curiosité. Silencieux, froids, ils exposent leur vie tous les jours avec simplicité et un héroïsme qui s'ignore.

Il faut, pour comprendre leur existence, une tragédie qui éclaircit leurs rangs, comme cet accident qui fit trois morts à l'Île Frioul, où ces Toulonnais étaient occupés au désamorage d'une mine sous-marine.

A l'occasion de ce « fait divers », on a parlé du sacrifice des démineurs, puis l'événement a été vite oublié. Le souvenir est gardé seulement par les familles et ceux de la relève, toujours présents pour colmater les brèches ouvertes par la fatalité dans les rangs de l'équipe.

On a lu dans les journaux les mesures prises par la Marine. Et on ne pense qu'à elles avec un petit frisson dans le dos et à la gêne momentanée qu'elles ont provoquée.

Mais qui a songé une seule minute à ces hommes dont le dévouement « salaire de la peur » est sans rapport avec la gravité des risques affrontés ? Qui les connaît ?

On soupçonne bien leur présence à travers les mesures de précaution prises par les autorités soucieuses des vies humaines que pourrait compromettre une explosion prématurée. Mais les hommes qui seront là, à l'aube, pour cerner la charge dangereuse, la dompter, puis la neutraliser, qui s'inquiète du drame intérieur qui se joue en eux ? de ce dialogue muet noué avec leur âme et où revient cette angoissante interrogation : « Reviendrons-nous ce soir de cette opération ? »

Ils savent qu'ils jouent leur destin.

Autour de l'équipe se tisse un voile d'isolement. Ces volontaires de la mort, sous le signe du pavillon noir, écrivent jour après jour cette Épopée du Silence.

« Quel sera l'exaltera un jour ? »

Jean FARON.

17 Mars 65

Journal La République

18 Mars 1965





Didier DAMIENS
Président de l'Amicale des Plongeurs Démineurs
1, rue Michelet
59139 WATTIGNIES
Tél. : 03 20 32 04 60
06 28 80 22 25
E-mail : didami263@gmail.com

SIRET : 444 187 074 00018
APE : 913 E

Wattignies, le 30 04 2012

Chers amis,

Conformément à l'article 10 de nos statuts, j'ai le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de notre association :
« *Amicale des Plongeurs Démineurs* » qui se tiendra le :

Samedi 30 juin 2012 A 10h00
Dans le grand salon de la mairie de Cherbourg-Octeville

Ordre du jour :

Nomination du Président de séance et constitution du bureau.
Bilan moral de l'Amicale.
Compte-rendu activités des sections par les Présidents des sections.
Examen, explications et approbation des comptes de l'année 2011.
Budget prévisionnel
Règlement intérieur
Bulletin de liaison « *L'Écho des Grands Fonds* »
Site Internet de l'Amicale
Patrimoine de l'Association
Prévisions d'activités
Questions diverses (*Ces dernières devront nous parvenir le plus tôt possible et pour le samedi 15 juin 2012 dernier délai*)

11h45 fin de séance et vin d'honneur sur place offert par la municipalité

Il est important que vous soyez présent ou représenté, en cas d'empêchement, je vous demande de bien vouloir faire retour du pouvoir ci-joint, dûment complété et signé, votre signature étant précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour Pouvoir* »

Didier DAMIENS

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 30 JUIN 2012

Nom
Prénom
Adresse
Téléphone / **Portable**
E-mail

- Assistera à l'Assemblée générale du samedi 30 juin 2012
 Participera au repas au restaurant « Le Quai des Mers » à la cité de la mer
 Gare Maritime Transatlantique
 50100 Cherbourg-Octeville

Adultes: 26€ par personne
 Enfants : 8€

- Nombre de personnes Adultes :
 Nombre d'enfants :
 Ci-joint un chèque de€, libellé au nom de *l'Amicale des Plongeurs Démineurs*
 et adressé à :

Jean Michel BOLLUT *3, le damet 50340 HELLEVILLE tel : 02.33.52.95.85*

REPONSE IMPERATIVE pour le vendredi 15 juin 2012

Je désire que la (les) question(s) suivante(s) soi(en)t inscrite(s) à l'ordre du jour :

- 1 -
 2 -
 3 -

POUVOIR

Je soussigné Madame, Monsieur
 Ne pouvant assister à l'assemblée générale du samedi 30 juin 2012, donne pouvoir pour me représenter et participer
 au soutien de l'Amicale à :

Monsieur

Précédez votre signature de la mention manuscrite : « **Bon pour Pouvoir** »

Le / /

Signature :

Le pouvoir n'est valide que si vous êtes à jour de votre cotisation 2012.

LISTE DES HOTELS

| NOM | CLASSE | TEL | TARIFS (1) |
|---|--------|----------------|------------|
| CHERBOURG | | | |
| Mercurie | *** | 02.33.44.01.11 | 80 à 101€ |
| Quality hotel | *** | 02.33.43.72.00 | 71 à 86€ |
| La Régence | ** | 02.33.43.05.16 | 51 à 69€ |
| Chantereyne | ** | 02.33.93.02.20 | 57 à 64€ |
| Le Louvre | ** | 02.33.33.02.28 | 25.5 à 61€ |
| Ambassadeur | ** | 02.33.43.10.00 | 29 à 54€ |
| Le Curie | ** | 02.33.97.31.00 | 45 à 55€ |
| Benuséjour | ** | 02.33.33.10.30 | 20 à 43€ |
| Moderna | ** | 02.33.43.05.30 | 23 à 48€ |
| Angleterre | ** | 02.33.33.70.06 | 20 à 43€ |
| La Croix de Malte | ** | 02.33.43.19.16 | 26 à 62€ |
| La Gare | ** | 02.33.43.06.81 | 30 à 50€ |
| Napoleon | ** | 02.33.93.32.32 | 23 à 50€ |
| Le Grand Hôtel | ** | 02.33.22.40.72 | 25 à 35€ |
| La Renaissance | ** | 02.33.43.23.90 | 40 à 65€ |
| Chimène | ** | 02.33.43.12.23 | 32.5 à 35€ |
| Divertie | | 02.33.43.21.04 | |
| AGGLOMERATION | | | |
| Campainille (La Glacerie) | ** | 02.33.43.43.43 | 54 à 65€ |
| Ibis (La Glacerie) | ** | 02.33.44.31.55 | 45 à 59€ |
| Kyriad (Equeurdreville) | ** | 02.33.01.58.00 | 39 à 56€ |
| B&B (La Glacerie) | * | 08.92.78.80.32 | 34 à 42€ |
| Formule 1 (Tourlaville) | | 08.91.70.52.21 | 24 à 26€ |
| Bonsai (Tourlaville) | | 02.33.43.18.60 | 31€ |
| HORS AGGLOMERATION | | | |
| Bel Air (Flamanville) | *** | 02.33.04.48.00 | |
| Eden (Brix) | ** | 02.33.21.30.30 | 33 à 45€ |
| Au Moyne de Saire (Réville) | ** | 02.33.54.46.06 | 34 à 55€ |
| Le Cap (Auderville) | ** | 02.33.52.73.46 | 41 à 48€ |
| La Fossardière (Omonville la petite) | ** | 02.33.52.19.83 | 40 à 63€ |
| Le Jouvre (Valognes) | ** | 02.33.40.00.07 | 37 à 59€ |
| Le Phare (Diellette) | ** | 02.33.52.59.55 | |
| La Falaise (Diellette) | ** | 02.33.04.08.40 | |
| Les Pieux (Les Pieux) | ** | 02.33.52.45.17 | |
| Les Rivières (Valognes) | * | 02.33.40.07.82 | 26 à 32€ |
| Beni Rivage (Urville Nacqueville) | * | 02.33.01.17.77 | 21 à 39€ |
| Le Landemer (Urville Nacqueville) | * | 02.33.03.43.00 | 30 à 60€ |
| Au bouquet de Cosqueville (Cosqueville) | | 02.33.54.32.81 | 29 à 50€ |
| Les Murets (Omonville la Rogue) | | 02.33.01.84.60 | 30 à 48.5€ |
| La Poste (Beaumont Hague) | | 02.33.04.59.34 | 15.5 à 33€ |

(1) : Tarif indicatifs, petit déjeuner non compris

CHAMBRES D'HOTES

| NOM | CLASSE | TEL | TARIFS (1) |
|-----------------------------------|--------|----------------|------------|
| CHERBOURG | | | |
| M. Cauchard Marrin | | 02.33.53.29.62 | |
| Mme Leblond | | 02.33.44.12.31 | |
| Mme Leconte | | 02.33.94.41.23 | |
| Mme Lemetais | | 02.33.20.08.59 | |
| M. Clourec | | 02.33.94.61.67 | |
| Mme Purey-Lhotelzier | | 02.33.22.19.92 | |
| AGGLOMERATION | | | |
| M. Reverdy (Equeurdreville) | | 02.33.02.07.86 | |
| M. Draber (Equeurdreville) | | 02.33.01.33.10 | |
| M. Corbin (Tourlaville) | | 02.33.20.10.81 | |
| HORS AGGLOMERATION | | | |
| M. Beniley (Bretteville en saire) | | 02.33.22.14.36 | |
| M. Letierrier (Gatteville phare) | | 02.33.23.10.19 | |
| M. Rouland (Gatteville phare) | | 02.33.43.78.74 | |
| M. Anquetil (Maupertus/mer) | | 02.33.44.16.34 | |
| M. Lendrez (Montfarville) | | 02.33.54.07.98 | |
| M. Crestey (Theville) | | 02.33.54.60.99 | |
| Mme Grafouillere (Acqueville) | | 02.33.93.33.44 | |
| M. Eustache (Breuville) | | 02.33.52.03.88 | |
| M. Girault (Gréville haigue) | | 02.33.01.07.22 | |
| M. Roost (Briquebec) | | 02.33.87.52.60 | |
| M. Thomas (Urville Nacqueville) | | 02.33.03.58.16 | |
| Mme Godon (Yvetot Bocage) | | 02.33.04.94.82 | |

ADRESSES UTILES

Cercle Chantereyne 76 rue Abbaye 50100 Cherbourg-Octeville Tel : 02.33.94.58.49
 Cercle naval 18 pl.republique 50100 Cherbourg-Octeville Tel : 02.33.87.67.00
 Association Cotentin Tourisme Tel : 02.33.43.21.77
 (Il est de votre intérêt de réserver rapidement des chambres au cercle naval et au cercle Chantereyne, le nombre de places étant limité)

www.cotentin-tourisme.com

Maison du tourisme de Cherbourg-Cotentin

tourisme@ot-cherbourg-cotentin.fr

Comité départemental du tourisme de la Manche

www.manche-tourisme.com

Tel : 02.33.93.52.02

Tel : 02.33.05.98.70

Section Atlantique

Compte-rendu d'assemblée générale dimanche 29 janvier 2012

Le dimanche 29 janvier 2012 à 10h00 les membres de la Section Atlantique de l'Amicale des Plongeurs Démineurs se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, salle de réunion et distraction du club sportif et artistique de la marine à Brest, sur convocation qui leur a été adressée par le président de section, afin de délibérer sur l'ordre du jour établi lors de la réunion des membres du bureau de section le vendredi 9 décembre 2011 :

Compte-rendu de mission de la section
 Compte rendu d'activités
 Examen et approbation des comptes, situation de la trésorerie
 Prévisions d'activités
 Patrimoine
 Evolution de la spécialité par le Commandant du GPD Atlantique
 Appel à candidature pour les postes à pourvoir
 Questions diverses

Une feuille de présence permet de constater que 57 membres (31 présents et 26 pouvoirs) sont présents ou légalement représentés.

Le quorum requis étant atteint, il est procédé à l'élection du bureau d'assemblée générale .
 L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Remerciements aux membres présents, à ceux qui n'ont pu être des nôtres et qui par leur pouvoir apportent leur soutien à l'Amicale.

Remerciements au CC Michael WAXELAIRE, commandant le groupe de plongeurs démineurs de l'Atlantique qui nous honore de sa présence.

Au cours de l'année 2011, l'Amicale a eu à déplorer la disparition de camarades et famille de camarades

Une minute de silence et de recueillement est observée en leur mémoire

Rapport moral

La section Atlantique est composée de 92 membres dont 58 à jour de cotisation

Trois membres vers section Méditerranée

Deux démissions

Le trésorier a démissionné de sa fonction et de l'Amicale le 1^{er} avril 2011.

Pour des raisons personnelles Jean-François Bouhier a décidé de ne plus faire partie du bureau, nous le regrettons et le remercions pour sa disponibilité et tout ce qu'il a apporté à l'Association

Josette Courson épouse de Jean-Michel notre camarade décédé est venue nous rejoindre au sein du bureau, participe à tous nos travaux et représente particulièrement les veuves et veufs.

Les membres du bureau ont été élus pour trois ans lors de l'ag de section le samedi 6 février 2010. Statutairement démissionnaires, en janvier 2013 il sera procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Nous vous invitons à présenter votre candidature pour exercer les fonctions des postes à pourvoir.

La convocation à l'assemblée générale de section a été adressée à 112 membres, à jour et non à jour de cotisation ainsi qu'aux unités plongée, CMT et GPD.

La section est essentiellement composée d'anciens, malgré les efforts entrepris on peut regretter la frilosité de nos jeunes camarades actifs à venir nous rejoindre.

Avec le concours de Commandant du GPD Atlantique des actions vont être entreprises pour sensibiliser nos jeunes actifs et souhaiter leur participation et leur soutien à l'Amicale.

Dans l'intérêt général de notre Association et afin de dynamiser notre section, toutes les bonnes volontés sont acceptées pour rejoindre le groupe de travail qui constitue le bureau.

Trop nombreux les adhérents non à jour de leur cotisation, malgré quelques rappels peu d'évolution, un effort est demandé à chacun d'entre-nous et ceci pour que vive notre Association.

Le drapeau et une délégation de l'Amicale étaient présents le 16 août 2011 aux cérémonies commémoratives du soixante-septième anniversaire de la libération de la ville de Lézardrieux ainsi que le 29 août à Pors Lobous, cérémonie commémorative du soixante-dixième anniversaire de la mort du Commandant d'Estienne d'Orves.

Le porte-drapeau, dans le cadre de l'entente patriotique, a participé le 17 septembre à la cérémonie commémorative de la libération de la commune de Plouzané.

Afin de renouer ces liens qui nous sont chers, l'Amicale a convié le 17 octobre 2011 tous les plongeurs démineurs de la région Atlantique au pot de l'amitié qui s'est tenu au Tour du Monde, port de plaisance du Moulin Blanc.

Bilan financier

Le bilan financier de l'exercice présenté par le trésorier par intérim est approuvé .

Le bilan est joint en annexe

Présidence nationale

La section Manche Mer du Nord assure pour deux années la présidence nationale depuis l'assemblée générale nationale du 23 juin 2011 à Toulon.

Didier Damiens élu président national est aidé dans sa fonction par le bureau Manche.

En juin 2013, conformément aux statuts, la section Atlantique prendra la suite et assurera la présidence nationale .

Nous attirons votre attention sur l'importance des élections, renouvellement des membres du bureau, lors de la prochaine assemblée générale de section en janvier 2013 afin de prendre la suite de la section Manche, assurer la présidence nationale et le bon fonctionnement de notre Association.

Les postes de secrétaire et trésorier sont vacants, pas de volontaires pour assurer ces fonctions.

L'assemblée générale nationale de l'Amicale aura lieu à Cherbourg le 30 juin 2012.

Activités

Une sortie de cohésion est prévue au printemps suivant les disponibilités opérationnelles des unités plongée, nous sommes dans l'attente et à l'écoute du GPD.

A la rentrée, après les vacances d'été nous convierons et inviterons à participer à une soirée festive tous les plongeurs démineurs de la région Atlantique.

Gérard André est le représentant de l'Amicale auprès des autorités maritimes

Toutes nos activités sont proposées en concertation avec le Commandant du GPD Atlantique.

L'Echo des Grands Fonds

Lien indispensable entre jeunes et moins jeunes plongeurs démineurs, nous sommes tous très attachés à la parution du bulletin. La parution de trois exemplaires par an est maintenue, pour le faire vivre il est indispensable d'avoir, articles, documents et photos.

On reste dans l'attente d'articles et photos sur les activités opérationnelles du GPD et des CMT, mais également sur des sujets autres que plongée.

Questions

Pas de nouvelles du livre plongeurs démineurs, projet toujours en cours.

Le GPD Manche propose la confection d'une casquette plongeur démineur, la section a pris commande de 50 exemplaires.

Proposition par Toulon de plaques mortuaires : L'achat de plaques funéraires a été adoptée lors de l'ag du 17 mars 1991 puis remplacé par la confection d'un drapeau par section adoptée en ag du 16 juillet 2000.

Jean-Noël Bellavoine se propose de nous retrouver durant les festivités « *Tonnerres de Brest 2012* » Organisons nous et c'est avec plaisir.

Alain Gastrin dans le cadre de l'association AFEPS, souhaite faire un film sur les activités des plongeurs démineurs. Prendre contact pris avec SIRPA/MER

Pierre Dupuch recherche petits plongeurs plastic pour son aquarium, le contacter.

Intervention du Commandant du GPD Atlantique

Parole est donnée au capitaine de corvette Michael Vaxelaire qui intervient sur l'évolution de la spécialité et fait état d'une réflexion générale dans les armées.

Dans les troubles actuels, l'intervention très sereine et professionnelle du Commandant du GPD Atlantique a rassuré les adhérents.

Nous le remercions de la concision de ses propos et de la valeur qu'il affiche pour la spécialité de plongeur démineur.

Cet exposé d'une quarantaine de minutes, pertinent et concis, a été très apprécié à sa juste valeur par tous les membres présents.

Plus aucune question, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le président clos l'assemblée, invite les membres et leurs familles au pot de l'amitié.

Fait à Brest





Section Manche Mer du Nord

A l'occasion d'une galette des rois, le GPD Manche a réuni le mercredi 18 janvier 2012 l'amicale des plongeurs démineurs section Manche, une délégation de la ville marraine de Honfleur composée de madame Sylvie Boisivon, adjointe au maire, du président de la SNSM locale et de sa trésorière ainsi que du président du rotary club de Honfleur.



Le GPD a également invité les différents acteurs qui soutiennent l'unité au quotidien : bureaux administratifs et services logistiques. Certains d'entre eux venaient pour la première fois au GPD...

Etaient également présents l'autorité organique locale, le CF Serge Permal Toulcanon ainsi que l'adjoint OPL auprès du préfet maritime, le CV Vincent Lecogüiec.

Si le GPD remplit les missions actuelles, c'est d'abord grâce à ce qu'ont construit les anciens plongeurs. Le GPD Manche entretient de très bonnes relations avec l'amicale des plongeurs démineurs. Cette galette était une occasion de plus pour rapprocher toutes les générations de plongeurs d'active ou non...



Lieutenant de vaisseau Guillaume Petit-Etienne
commandant le GPD Manche et le BBPD « Vulcain »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DE
CHERBOURG
Samedi 4 février 2012

Le samedi 4 février 2012 à 10h00, les membres de la section de Cherbourg de l'Amicale des Plongeurs Démineurs se sont réunis en assemblée générale au Club nautique de Diélette, sur convocation qui leur a été adressée par le président, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Questions diverses

Une feuille de présence permet de constater que 42 membres sont présents ou représentés. A jour de cotisation 58 membres

Les membres présents: 13

Le Président National : Didier DAMIENS

Le Président de section: Jean Michel BOLLUT

Les membres de l'association: Louis CADOT, Pierre LE ROUX, Régis FALWISANNER, Bernard GUENIER, Jean GUILARD, Marcel LEGOT, Henri LUCBERT, Jean Pierre SUHAS, Bernard BIGOU, Aurélien MANON, Guillaume PETIT ETIENNE;

Représentés: 29

Invité: M LERECULE représentant la ville de Cherbourg.

Le quorum étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Le Président remercie les présents et les autorités civiles qui participent à cette assemblée.

En préambule, une minute de silence est respectée à la mémoire des membres de l'association décédés durant le dernier exercice.

1) Rapport moral:

L'amicale était représentée par Didier DAMIENS lors de la sortie de cours à Toulon le 24 juin.

Didier DAMIENS a été élu Président National lors de l'assemblée générale nationale le 23 juin.

Jean-Michel BOLLUT est allé au départ de l'Amiral Philippe Périssé et prise de fonction de l'Amiral Bruno Nielly Préfet Maritime de la Manche et de la mer du Nord en Février 2011 il a également assisté à la prise de commandement du GPD le 24 juin.

Le 08 octobre, le repas champêtre organisé chez le président a réuni 36 personnes.

Le repas organisé au Becquet avec le G.P.D a réuni de nombreux participants.

Notre association est sans porte-drapeau depuis un certain temps ce qui pose le problème de notre représentation lors des cérémonies patriotiques, le Président est sorti avec le drapeau lors de la prise de fonction de l'Amiral et aux obsèques de Monsieur GUERINET.

Didier DAMIENS a constitué un annuaire des membres de l'Amicale : lui signaler toute erreur ou omission.

Il n'y a pas de question, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier:

Le rapport financier de la section a été rédigé par l'épouse de notre trésorier actuellement en mission.

Ce bilan « restreint » sera complété lors du retour du trésorier et présenté à chaque membre de l'association.

Il est à noter que le bilan reste positif, les repas sont auto financés par l'écot des participants.

Le rapport financier présenté est adopté à l'unanimité !

3) Questions diverses

Nous aurons, cette année, la responsabilité d'organiser l'A.G nationale, nous demanderons le concours de la mairie de Cherbourg pour avoir un local ainsi que pour organiser une cérémonie au monument aux morts. Le Commandant du GPD est aussi sollicité.

L' « Écho des grands fonds » sort actuellement 3 fois par an, mais il est de plus en plus difficile de trouver des articles à publier, il faudrait que tous les adhérents se mobilisent pour trouver de la matière.

Le site internet devait être repris par la section Méditerranée, faute d'informations Jean-Michel BOLLUT continue à gérer le site

Le livre: « les Plongeurs-Démineurs » devrait être sorti depuis longtemps, toujours pas de nouvelles...

Le système de parrainage de sortie de cours a été modifié : un seul parrain pour toute une promotion, le Président propose que les jeunes affectés à Cherbourg se voient attribuer un « parrain local » lors d'une cérémonie de bienvenue.

Maquette de casquettes, Brest en commande 50, Cherbourg aussi.

Parole est donnée à Didier DAMIENS

Proposition d'une assemblée générale nationale décentralisée à ESPALION où se situe un musée de la plongée, seuls quelques membres sont d'accord.

Proposition d'achat de plaques mortuaires : 7 membres sont d'accord (la majorité)

Problème des primes à la mer : Didier DAMIENS a remis en main propre une lettre au Chef d'Etat Major de la Marine, ce dernier avait semble-t-il déjà pris la décision de maintenir encore pour que temps les primes à la mer pour les plongeurs démineurs, une réforme étant prévue en 2015.

Officialisation de l'Amicale par reconnaissance au sein de la Marine Nationale.

Proposition de baisse de cotisation pour les veuves : la section serait favorable à la fixer à 50% du montant normal.

Parole donnée à Pierre LE ROUX

Le vice Président remercie Didier pour sa démarche auprès des autorités qui aura pour effet à terme de nous faire reconnaître comme une association à part entière par la Marine. Il félicite le commandant du GPD pour la participation de son unité aux activités de la section et aux multiples invitations qu'il nous adresse pour assister aux activités internes de cohésion de son unité (repas annuel de décembre, galette des Rois 2012) facilitant ainsi le rapprochement avec l'Amicale. Il félicite également le président pour son dévouement inlassable à la réalisation de l'Echo des Grands Fonds.

Parole donnée au Commandant PETIT GUILLAUME

A cette occasion le commandant fait état d'une réflexion générale dans les armées visant une uniformisation de toutes les primes à l'horizon 2015 ; il nous informe également du retour en surface du projet de séparation de commandement entre le GPD et le bâtiment base des plongeurs, volonté cyclique de l'état major. Il est fait état également de l'article paru dans Ouest France, qui a valu au GPD une inspection particulière.

11H50: tous les sujets de l'assemblée générale ayant été traités, le Président déclare cette dernière close.

Fait à Helleville

le 6 février 2012





Le 3 mars 2012,
Bertrand SCIBOZ,
 adhérent de la section Manche Mer
 du Nord, à été nommé Chevalier
 de l'Ordre du Mérite Maritime
 par l'Amiral Edouard Guillaud
 Chef d'Etat Major des Armées.



Cette cérémonie s'est déroulée à la Mairie de MONTFARVILLE en présence
 de nombreuses personnalités du monde maritime

Le préfet maritime remet des lettres de félicitations

L'équipage de l'hélicoptère Dauphin basé à Maupertus et le groupe des plongeurs démineurs de la Manche ont reçu hier, des mains du préfet maritime, des lettres de félicitations. L'amiral Nielly a également remis les premiers exemplaires du livret du marin.



Le préfet maritime avec l'équipage du Dauphin et les hommes du GPD, auxquels il a remis des lettres de félicitations.

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le vice-amiral d'escadre Bruno Nielly, a tenu à distinguer hier deux unités basées à Cherbourg en leur remettant une lettre de félicitations.

La première est destinée à l'équipage de l'hélicoptère Dauphin de service public, composé du lieutenant de

vaisseau Jérémy Pruvost, l'aspirant Arnaud Morizur et le premier-maître Sève, pour le sauvetage effectué le 16 juillet dernier. Ce jour-là, en milieu d'après-midi, le Cross de Jobourg avait reçu un appel de détresse émis par un voilier hollandais, le *Nymphée*, qui se trouvait à environ 8 kilomètres dans le nord de Barfleur. Un

des équipiers s'était cassé le bras au cours d'une manœuvre. Compte tenu des conditions météo difficiles, une évacuation rapide avait été préconisée. Avec des rafales de vent de 60 km/h, l'hélicoptère d'un blessé sur un voilier de dix mètres s'est révélé être une opération délicate. Mais une heure après le premier appel, le blessé, un homme d'une cinquantaine d'années, était pris en charge à l'hôpital Pasteur.

■ Les livrets du marin

La deuxième lettre a été remise au commandant du groupe des plongeurs démineurs de la Manche, le lieutenant de vaisseau Guillaume Petitétienne, pour un chantier de dépollution pyrotechnique sur la commune d'Englesqueville-La Precée, dans le Calvados. Plus d'un millier d'obus y avaient été découverts au pied de la falaise, sur une zone de 500 mètres de long et 50 de profondeur. Seize militaires avec le maître Emmanuel Dosche comme chef de mission

ont été mobilisés pendant une semaine, début octobre. 770 obus seront pétardés en mer, les autres à terre.

Puis le préfet maritime a remis les premiers livrets du marin. Ceux-ci seront désormais donnés à chaque jeune marin engagé. « À quoi s'engage-t-on ? Qu'est-ce que signifie servir ? C'est à ces questions que répond le livret du marin, en se référant à la devise de la Marine depuis 1890 : honneur et patrie, valeur et discipline. Hérités des armées du Premier empire, ces quatre mots ont traversé les siècles et les guerres sans jamais perdre de leur sens », observe l'amiral Nielly. « Aujourd'hui, ils portent une étonnante modernité, en cela qu'ils balisent notre route dans un monde flou, instable, parfois indéfinissable. Ils donnent à notre engagement personnel un cap commun. Et c'est ce cap commun qui nous cimentera en équipages. »

J. L.



Les premiers livrets du marin ont été remis hier au lieutenant de vaisseau Senne, au premier-maître Stano et au quartier-maître Lefebvre.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012

A la Bastide Enchantée, les Hauts de Guiran, 83210 SOLLIES TOUCAS

09h30 : *Accueil des membres de l'association.
Signature de la feuille de présence.
Règlement des participations et cotisations.
Mise à jour des cartes de Membre.*

Vérification du Quorum :

147 membres à jour de leur cotisation - **Présents : 21 - Pouvoirs : 43 – Total : 64**
Le quorum étant atteint l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Constitution de l'assemblée :

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| <i>Président :</i> | JF PATE |
| <i>Assesseurs :</i> | G.SION et R.TALEC |
| <i>Trésorier :</i> | P.MARFAING |
| <i>Secrétaire de séance :</i> | S.AST |

Ordre du Jour :

10 h 00 : *Début de l'assemblée ordinaire.
Accueil et mot du Président.
Minute de silence pour nos amis disparus.
Lecture du rapport moral d'activité de la section.
Lecture du rapport financier 2011.
Approbation des comptes, vote du *Quitus*.
Présentation des activités de l'année 2012.*

Débat :

*Prévision de programme des activités 2012.
Radiation des membres non à jour de cotisation depuis 2 ans.
Questions diverses.*

Mot d'Accueil

Mes amis je vous souhaite la bienvenue dans ce lieu qui ne nous est pas inconnu, car nous nous y sommes restaurés et amusés il y a quelques temps. Le propriétaire et toute son équipe nous y accueillent chaleureusement.

Il y a des moments plus intenses que d'autres, et aujourd'hui je pense que nous allons en vivre un particulièrement, placé sous le signe de l'amitié.

Le Président et les membres du Bureau vous souhaitent une très Bonne Année 2012 : Que la prospérité la santé, ainsi que la joie de vivre vous accompagnent vous et vos familles toute l'année.

Pour une question d'organisation, nous allons faire le point à main levée des amis qui participeront au repas.

Lecture du rapport moral par le Président

Déjà une année vient de s'écouler. Que le temps passe vite ! Année riche en événements, car notre Association a été très active et nos manifestations nous ont permis de se retrouver dans l'amitié et le plaisir.

Je voudrais vous remercier d'avoir répondu présents à cette Assemblée, notre section, compte aujourd'hui 171 membres dont 147 à jour de leurs cotisations

Nouveaux membres :

Major BLANC Pascal PLD école de plongée.
Premier Maître PERROT Renan PLD école de plongée.
Philippe PETIT MP PLD réserviste école de plongée.

Je voudrais également et avec beaucoup d'émotion, saluer la mémoire des membres de notre Amicale et de leur famille qui reposent maintenant sous la dalle sacrée, mais qui, n'en continuent pas moins d'être présents parmi nous : Afin d'honorer leur mémoire je vous propose d'observer ensemble une minute de silence.

N'oublions pas également nos amis et ceux de leurs familles, qui ont souffert dans leurs chairs, nous leur souhaitons une prompte guérison.

Je vais maintenant vous rappeler nos activités de l'année 2011, et je dois vous dire que rien de ce qui a été réalisé n'aurait pu l'être, sans l'aide et l'amitié dont je suis entouré par les membres du Bureau.

Activités 2011

Le 21 janvier 2011 nous nous sommes réunis pour la troisième fois dans le site « Les Gueules Cassées » où : son Directeur Laurent RIQUET et tout le personnel, nous avaient reçus avec chaleur et amitié, mais aujourd'hui pour mieux gérer nos finances, et vu les prix proposés nous avons décidé de nous réunir ici, où chaleur, et hospitalité ne font pas défaut.

Après notre Assemblée Générale nous avons organisé un Loto galette et coupe de champagne pour fêter la Nouvelle Année. Encore une fois je remercie les généreux donateurs pour les nombreux lots offerts

Au Printemps et pour la première fois nous avons organisé une Oursinade au GAOU sur la commune du BRUSC, nous étions une centaine d'amis et nous avons passé une très belle journée. Merci aux organisateurs et aux participants.

Sans plus attendre nous nous sommes attelés à l'organisation du repas de Ronarc'h, là encore ce fut une très belle journée. Merci au Commandant DALIFARD pour son accueil.

Très vite nous nous sommes investis dans la préparation de l'Assemblée Générale Nationale qui s'est déroulée dès 9h 00 à l'Ecole de Plongée et pendant laquelle le témoin de la Présidence Nationale a été transmis à notre ami Didier DAMIENS. Un repas convivial a suivi au Carré OMS de l'Ecole. L'après midi nous avons assisté au parrainage de nos jeunes BAT du cours N° 53.

Quelques jours avant les brochettes, nous nous sommes réunis autour de la famille de notre ami Marc-Honoré, pour la commémoration des 70 ans de la disparition du Capitaine Honoré d'Estienne d'Orves, c'était le 29 août. Nous avons été accueillis chaleureusement par les anciens combattants de Sainte-Anne d'Evenos.

Ensuite ce fut le temps d'organiser notre belle manifestation de brochettes chez notre ami Marc Honoré, nous étions 130 avec les enfants, et je constate que faire une manifestation comme celle-là avec des enfants donne tous son sens à une rencontre inter-génération pour le plaisir de tous. Ce fut une journée riche en amitié, le tout animé par un passionné de musique et la présence d'amis extérieurs. Notre camarade de BANDOL : Gilbert nous a fait une démonstration de coulage de plomb avec un grand professionnalisme. Vous avez pu voir dans notre Echo des Grands Fonds le Compte-rendu de cette manifestation.

Au cours de l'été, nous nous sommes réunis chez notre ami Henri pour une réunion de travail sur les distinctions. Les dossiers en cours progressent mais nous devons faire face à la complexité de leur constitution, car les règles changent et nos contacts aussi, la tâche n'est pas simple et nous devons faire preuve de montagnes d'arguments pour que nos dossiers soient pris en compte.

A l'automne, toujours avec notre ami Henri nous nous sommes rendu à AQUALUNG pour avoir un entretien afin de présenter un dossier qui nous tient à cœur : c'est l'aide aux jeunes plongeurs civils qui font leur demande de formation sans partenariat avec une société, afin d'obtenir la qualification de plongeur professionnel. Le dossier est au point mort, nous devons là aussi faire preuve de patience et déployer une grande énergie pour avancer.

Même, si nos activités professionnelles, familiales et associatives nous ont occupées, notre drapeau est sorti à toutes les manifestations patriotiques des communes du grand Toulon où nous étions conviés, mais également hélas aux cérémonies funèbres de nos disparus. Merci à ceux d'entre nous qui étaient présents

En conclusion

Je ne peux oublier de vous parler de notre Association, car c'est un monde merveilleux où tous les camarades qui l'animent sont généreux : ils donnent de leur temps sans retour pour gérer les difficultés et toujours avec tact. L'équipe dont je suis entouré me le démontre chaque fois que nous nous réunissons. Notre salaire est grandement gagné par votre présence à chaque manifestation et nous en sommes comblés.

Alors mes amis, mes camarades, je vous demande qu'une chose c'est de les remercier en les applaudissant avec cœur et enthousiasme et surtout générosité comme ils nous le démontrent à longueur d'année.

Me voici donc, aujourd'hui dans la deuxième année de mon troisième mandat que vous m'avez confié lors de l'Assemblée Générale de 2005. Je vous exprime à cette occasion mon souhait d'être remplacé par l'un d'entre nous dans deux ans. Je vous le dis, c'est décidé, je quitterai mes fonctions.

Je passe maintenant la parole à notre trésorier Pierrot pour le bilan financier 2011 et à notre secrétaire Stéphane pour les activités 2012.

Questions Diverses

ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE :

Le président demande aux personnes présentes si elles seraient intéressées par la délocalisation de l'Assemblée Générale Nationale vers ESPALION en juin 2013, ce qui permettrait de réunir les trois sections pendant quelques jours. Henri RAIBALDI serait l'interlocuteur privilégié de la section Med, car il a déjà participé à un séjour à ESPALION. Il faudra compter environ de 300 à 400 € de budget par personne pour ce déplacement cela comprendrait : transport, hébergement et nourriture pour 3 à 4 jours. Nous avons quelques mois pour y réfléchir et l'organiser, mais nous demandons aux membres réellement intéressés par ce voyage de nous répondre rapidement, afin d'appréhender au mieux le nombre potentiel de participants, et d'étudier les possibilités de le réaliser ce projet. 12 membres présents, ont répondu favorablement. .

PLAQUES TOMBALES :

La réflexion porte sur la réalisation de plaques tombales par l'Amicale, avec gravure et médaille comportant le Sigle de l'Amicale. Les membres présents répondent qu'ils n'y sont pas opposés, mais tout dépendra du coût. A suivre en attente des réponses des autres sections.

CASQUETTES PLD :

Le G.PD de Cherbourg a le projet de fabrication de casquettes. Les Amicalistes présents répondent favorablement, la section Med en commandera 50 exemplaires.

RADIATIONS 2012 :

Les Membres non à jour depuis deux ans sont radiés de l'Amicale suivant la résolution adoptée en AG 2010 :

A.ARNOULT - M.FRID - J.RIMBAUD

Deux démissionnaires :

L.TURLE - JC GUERIN

PRESENTATION DES ACTIVITES 2012 :

- Dimanche 15 avril :** Oursinade, pique-nique à l'Ile du Gaou.
- Jeudi 24 mai midi :** Repas Amicale et PLD d'active au fort de l'Eguillette.
- Début Juin :** Organisation d'une plongée, pour découvrir le Crab.
- 19 Juin :** Sortie de cours BAT et EGM à l'Ecole de Plongée avec parrainage par un membre de l'Association.
- Samedi 30 juin** AG Nationale à Cherbourg.
- Mercredi 29 Aout** Cérémonie du souvenir en mémoire du Cdt D'Estienne D'Orves ;
- Samedi 1° Septembre :** BBQ au Domaine d'Orves, au Broussan.
- Octobre ou Novembre :** Visite de l'usine AQUALUNG à Carros.

12h30 Fin de l'Assemblée et remise d'une médaille par le Président

Notre secrétaire Stéphane AST est élevé au grade de **Chevalier de l'Ordre National du Mérite**. Distinction fort méritée : Félicitations.

Enfin, tous se retrouvent autour du verre de l'amitié offert par le récipiendaire, suivi du repas et du traditionnel Loto, galettes et champagne.

Le Président : **Jean-François PATE**

Le secrétaire : **Stéphane AST**



A.G TOULON
29 JANVIER 2012





Chers amis.

*Comme l'An dernier, l'heure de L'OURSINADE est arrivée, la cérémonie aura lieu le **Dimanche quinzième jour d'avril 2012**, l'endroit tenu secret depuis des semaines a enfin été dévoilé, ce sera sur la plage à gauche du petit pont qui mène à l'île du GAOU au BRUSC, Commune de SIX FOURS.*

TOUS : pêcheurs et spectateurs sont conviés et bienvenus



*Nous attendons les plus valeureux à **10 heures**.*

Munis de leur habits de lumière ou de leurs lunette de calfat, ces braves auront pour mission de capturer 4 douzaines d'oursins chacun et à ce titre : pour être en règle avec la Marée-Chaussée ils devront se munir de leur attestation d'assurance responsabilité civile, option chasse sous marine en cours de validité, et d'une pièce d'identité.

A l'issue, dégustation et pique-nique auront lieu sur place, où seront implantées une dizaine de tables en bord de lagune. Nous pourrons y déguster les quiches, pizzas, salades composées, tartes et gâteaux que toutes les bonnes volontés ne manqueront pas de réaliser, pour faire de ce moment un moment de détente et de partage en ce début de Printemps.

Venez nombreux le vin blanc et le rosé frais seront offerts par l'Amicale.

Bien amicalement et chaleureusement : le Bureau de l'Amicale vous dit : « A bientôt »

LE COTE PRATIQUE :

Début de la pêche aux environs de 10 Heures.
 Début du pique-nique aux environs de 12 heures.
 Parking à 200 m de l'île du GAOU.
 N'oubliez pas vos assiettes, verres et couverts.
 Pensez aux coupe oursins, ciseaux et tire bouchons.
 Pensez aussi aux sacs poubelles.
 N'oubliez pas de prendre glaçons et bouteilles d'eau congelée.

BULLETIN DE PARTICIPATION à l'OURSINADE.

Nom Prénom Nombre de Personnes

Je peux préparer : **Rayer la mention inutile**

Inscriptions auprès du Secrétaire :
 Stéphane AST, 109, Allée des Epicéas lotissement. La Chantal, 83130 La Garde
 Tel : 04 98 01 80 65, mail : stephaneast59@orange.fr

SORTIE DE COURS HYPERBARISTE PROMOTION Christian COLOMBO.

Le jeudi 10 Novembre 2011 s'est déroulée à l'école de plongée de Saint Mandrier, la remise d'insigne Hyperbariste au Maître infirmier, cette promotion portera le nom de notre ami Christian Colombo, infirmier hyperbariste de la première promotion année 1980, disparu prématurément lors de son tour du monde en catamaran, le 8 septembre 2011 assassiné par des pirates yéménites dans le Golfe d' Aden, cette cérémonie fût chargée en émotion, de nombreux anciens présents connaissant bien notre confrère, les membres de sa famille qui étaient présents, ont remercié l'école de plongée, le service santé ainsi que l'amicale PLD pour cet hommage digne et émouvant, à l'issue une collation fut servi ou nous avons évoqué la carrière et la vie de notre camarade, en présence de la famille, du personnel des diverses unités de plongeurs et de l'école de plongée.



Les hyper présents lors de la cérémonie

Messagerie / Petites annonces

Je demande à tous les membres qui ne l'ont pas encore fait de me renvoyer la fiche ci joint complétée surtout la rubrique profession ou affectation, cela permettra à notre annuaire de devenir un outil d'aide à la reconversion.

adresse de retour:

D.Damiens 1 rue Michelet 59139 Wattignies ou didami263@gmail.com

Didier DAMIENS



Fiche d'inscription annuaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

n° brevet ou certificat :

grade ou dernier grade obtenu :

affectation ou profession :

.....

adresse :

.....

téléphone : Portable :

mail :@.....

J'autorise la parution de ces renseignements dans l'annuaire de l'amicale.

à.....le...../...../201

Messagerie / Petites annonces

> Message du 17/01/12 09:33
 > De : "LHUISSIER Jean-Marie"
 > A : "amicale "
 > Objet : Scaph

Chère Amicale des PLD,

Bonne année à l'Amicale et à tous ses membres (je m'aperçois que je n'ai pas reçu de correspondance depuis mars 2011).

Je vous contacte car je cherche un casque de scaphandrier Piel 3 boulons (photo ci-dessous à confirmer) et j'ai pensé que le réseau de l'Amicale pouvait me donner un coup de main dans cette recherche.



Merci de votre aide.
 Bien amicalement,
 Jean-Marie Lhuissier
jean-marie.lhuissier@thalesgroup.com

De : acupunct@mediom.qc.ca

A : jbollut@wanadoo.fr

Date : samedi 18 février 2012 03:09:08

Salut Jean-Michel,

Nous avons fait notre cours de plongeur ensemble. Cela fait à peine 33 ans....

C'est bien par hasard que j'ai découvert l'amicale des plongeurs-démineurs. J'ai feuilleté les archives avec beaucoup d'émotion.

Que de souvenirs de cette belle époque de ma vie.

Je vis au Québec depuis maintenant 20 ans. Après avoir navigué dans la plaisance, j'ai décidé de poser mon sac à terre. C'est au cours d'un de mes voyages que j'ai rencontré une québécoise à Québec. En janvier 93, je m'y suis installé et nous avons eu une fille qui va fêter ses 18 ans dans quelques semaines. J'ai repris des études et j'exerce le métier d'acupuncture. La vie ici est sans doute plus paisible qu'en France, malgré un hiver long et bien sûr froid, voire quelquefois très froid.

J'aimerais savoir si tu as des nouvelles des copains du cours, comme Jean Rimbaud ou Pierre Banse par exemple... Merci de me répondre, et au plaisir d'échanger quelques souvenirs.

Le Port de Pornic recrute un agent portuaire,

3ème échelon chargé, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, de tâches variées, à partir de consignes précises nécessitant un temps de formation et d'adaptation supérieur à la semaine mais inférieur au mois.

Connaissance et expérience du milieu maritime pêche/plaisance exigée,

Permis B, CACES,

Justifie d'une qualification en maintenance industrielle et/ou d'une expérience professionnelle confirmée correspondant aux besoins du port, telle que celle d'électromécanicien ou électrotechnicien dûment certifiée.

Accomplit dans sa spécialité tous les travaux d'entretien, de réparation et de remise en état qui ne nécessitent pas l'intervention d'une entreprise extérieure spécialisée.

Participe aux travaux du service portuaire général :

- la surveillance générale ;
 - l'accueil et le placement des bateaux ;
 - le petit entretien général sur les ouvrages, le matériel portuaire et les bateaux confiés
 - le mâtage, le gréement, le matelotage ;
 - la manutention par le biais d'un élévateur de 50 Tonnes et les manœuvres ;
 - l'étayage, l'amarrage des bateaux ;
 - la perception des taxes,
- et toutes tâches simples en relation avec l'exploitation.**

Rémunération liée à l'indice de référence :

205 (valeur du point au 01/12/2011 9.09€) soit 1 863 € brut mensuel.

Travail les dimanches et jours fériés par roulement

Contact : accueil.portdepornic@gmail.com

Françoise BARON
 Secrétaire/Assistante APPB
 Capitainerie de Kernével
 BP60
 56260 Larmor-Plage
 Tél. : 02 97 65 47 45
 Fax. : 02 97 33 63 56
 Courriel :
asso_portsdebretagne@free.fr
 Site Internet :
www.portsdeplaisancedebretagne.fr

Cette affiche a été réalisée par nos camarades, Francis GENY pour l'initiative, le texte et la mise en page, et Alain FRI-BAUD pour la photo montage afin d'être exposée, au "SALON DE LA PLONGEE sous marine 2012", de PARIS en janvier dernier, sur le stand du musée Maurice FARGUES de SANARY, malheureusement ce projet n'a pu aboutir.

L'AMICALE des "PLONGEURS-DEMINEURS"

Regroupe les Brevetés "PLONGEURS-DEMINEURS" et "HYPERBARISTES" de la MARINE NATIONALE, dans une Association comptant plus de 300 membres basés à

BREST, CHERBOURG et TOULON

Créée en 1984, sous la Présidence du Commandant Philippe TAILLIEZ, elle a pour but de maintenir et resserrer les liens d'amitié, de solidarité et de commémorer le souvenir de ses membres.

Composée de Marins, "Actifs et Retraités" issus de l'ECOLE DE PLONGEE de SAINT MANDRIER VAR qui a formé depuis 1953, 1400 Démineurs.



Les principales missions des plongeurs-Démineurs sont la recherche, l'identification, la neutralisation et l'enlèvement des engins explosifs, conventionnels et improvisés, placés sous l'eau ou à bord de bâtiments, vestiges de la seconde guerre mondiale sur nos cotes ou de conflits plus récents comme le déminage du canal de Suez ou du Golfe arabo-persique après la guerre du golfe ainsi que des travaux sous-marins : expertises, soudure, découpage, renflouement d'épaves et assainissement d'accès portuaires et zones maritimes comme après le passage du cyclone Katrina dans les bayous du Mississippi en Louisiane.

Consulter le site : <http://a.plongeursdemineur.free.fr/>

Jean-Yves Lorenzini

« Jamais je n'aurais pensé être un jour amené à écrire ce livre, à parler d'un ami en ces termes, à parler de Christian à travers sa mort. (...) Si je le fais, c'est avant tout pour lui rendre hommage, et aussi parce que c'est ma façon de lui dire au revoir, car je sais que nous nous reverrons un jour, quelque part, au Pays des Rêves Permis... »

Le 8 septembre 2011, au large des côtes du Yémen, des pirates somaliens prennent d'assaut le voilier *Tribal Kat* et ses deux occupants, Christian et Evelyne Colombo. Evelyne, otage durant 48 heures, sera finalement libérée par un navire militaire espagnol. Christian, lui, y laissera sa vie.

Jean-Yves Lorenzini témoigne ici pour un ami cher qui n'est plus, pour son épouse, et pour un bateau, qui porte les stigmates de ce septembre noir...

Jean-Yves Lorenzini

TRIBAL KAT

le rêve assassiné



TRIBAL KAT le rêve assassiné



Préface Evelyne Colombo

20 €



Un hommage troublant à Christian COLOMBO tué par les pirates Somaliens le 8 Septembre 2011 sur son bateau TRIBALKAT .

Son épouse Evelyne, prisonnière 48 heures des pirates, revient parmi nous après avoir été délivrée par les commandos de la Force ATALANTE .

De : alain colombo [<mailto:colomboalain@hotmail.com>]

Envoyé : dimanche 19 février 2012 11:06

À : jbollut@wanadoo.fr

Objet : livre hommage Christian

Je te transmets le SOS de soutien de la famille TRIBALKAT pour infos, tout l'argent récupéré ne servira qu'à la restauration du bateau (mise à l'eau, sortie de l'eau, chantier, peinture, rematage enfin tu imagines !!!!), ta mission (si tu l'acceptes) serait de faire paraître le document ou un mot à ta façon dans le milieu des pieds palmés.

Le livre est à 20 euros + frais d'envoi 5 euros = 25 Euros pour un envoi à l'unité au domicile en courrier suivi si des personnes intéressées règlement par chèque à mon nom à l'adresse :

Colombo alain
304 chemin du rosignol.
83190.Ollioules

Nostalgies / Souvenirs



A gauche photo du bas , Pierre BOBIN

Photos du haut debout sur les marches Joseph FABREGUES